

Une soirée feu d'artifice réussie



LETTRE D'INFORMATIONS

juillet- Août 2024

Sommaire :

- Soirée feu d'artifice
- BAFA Territoire
- Aménagement été
- Respire 2024
- vitalis
- A vos agendas

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant
les vacances scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

- ☎ 05 49 56 71 24
- ✉ mairie@saintjulienlars.fr
- 🌐 saintjulienlars.fr
- 📘 Mairie de Saint Julien l'Ars



Directrice de la publication :
Béatrice VANNESTE,
Maire de Saint Julien l'Ars
Rédaction et mise en page :
Laurence GENIER,
Maire adjointe à la communication,
événements et culture

De mémoire de Julienois, le feu d'artifice de la commune n'avait pas réuni autant de monde depuis très longtemps. Sans aucun doute, la retransmission du match France - Portugal sur écran géant et la restauration proposée par le club de foot y étaient pour quelque chose. Ainsi, un public intergénérationnel composé de plus de 600 personnes est venu encourager les bleus en attendant que le feu d'artifice soit tiré. Le traditionnel bal populaire a permis de prolonger la soirée dans la bonne humeur.



Le partenariat entre la municipalité et l'AASSJ a permis la diffusion du match sur écran géant

Enfin, la formation BAFA moins coûteuse !

Enfin, la formation BAFA à portée de main et pour toutes les bourses pour les jeunes de notre commune !

En effet, la municipalité a beaucoup œuvré pour s'inscrire dans le dispositif BAFA de territoire consistant à un partenariat entre la commune, Grand Poitiers et la Caf pour subventionner une grosse partie de cette formation. Alors que le coût du BAFA s'élève à près de 1.000 €, votre reste à charge sera de 50€ pour le cursus complet.

De plus, les formations pratiques se réaliseront à proximité, le problème de la mobilité que pouvait rencontrer les jeunes ne se posera plus.

Saint Julien l'Ars a l'opportunité d'accompagner 4 candidats sur cette première session.



vous êtes âgés de 16 ans minimum et vous êtes intéressés ?

**vous avez jusqu'au lundi 26 août 2024 pour
demander de plus amples renseignements et
soumettre votre candidature à la mairie.**

Démarrage de la formation en octobre 2024 et
fin du parcours diplômant en septembre 2025.





QUELQUES AMÉNAGEMENTS SUR LA PÉRIODE ESTIVALE

MEDIATHEQUE

horaires d'été



Lundi : fermé

Mardi :

17h00 - 20h30

Mercredi :

9h30 - 12h00 / 16h00 - 20h30

Jeudi :

16h00 - 19h00

vendredi :

9h30 - 12h00 / 17h00 - 19h00

samedi :

14h00 - 19h00

FRANCE SERVICES



La France services s'installe à la mairie jusqu'au 30 août

Tous les jours

9H15 - 12H15 / 13H15 - 15H45

(fermé le samedi)

Respire 2024 : un chèque de 1000 € pour l'association Gregory Lemarchal

Nous évoquons le mois dernier, le pari fou que s'est lancé Alexandre Lequien, papa d'un enfant de 10 ans, atteint de la mucoviscidose : parcourir 2350 km en 15 étapes pour récolter des fonds au profit de la recherche. Lors de son étape sur notre commune, vendredi 19 juillet, la municipalité a organisé un moment de convivialité auxquels étaient invités tous les Julienois pour saluer l'engagement ce super papa.

Madame Le Maire et Laurence Génier, adjointe à la communication événements et culture ont remercié le comité des fêtes, le conseil municipal des jeunes pour leur mobilisation qui a permis de récolter des fonds grâce (tombola, journée olympiades). Un chèque de 1.000 € a été remis à l'association Grégory Lemarchal.



Bonne nouvelle :

la desserte Vitalis sera renforcée à la rentrée !

les lignes 33 et 33 E rencontrent un tel succès que Vitalis a prévu des évolutions pour satisfaire la demande. A titre d'exemple, le bus 33 de 17h20 sera doublé en période scolaire, passage d'un bus supplémentaire dans le sens Poitiers- Chauvigny à 13h50.

La nouvelle grille des horaires sera bientôt communiqué par Vitalis sur leur site ainsi que sur illiwap.



A vos agendas !

Tous les dimanches du 30 juin au 25 août retour de la guinguette éphémère (zone du Broussa en Juillet et à la Sapinette en Août).

Samedi 7 septembre : Journée des associations de 14h00 à 18h00.

